

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

**Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, (éd.), Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique. Berne, Peter Lang 2012 (Sciences pour la communication - Volume 101)**

**This is the author's manuscript**

*Original Citation:*

*Availability:*

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/149560> since

*Terms of use:*

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, (éd.)

## **Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique. Berne, Peter Lang 2012 (Sciences pour la communication - Volume 101)**

Le volume réunit les études présentées lors du cinquième colloque DIACHRO (Lyon, 2010), qui réunit les spécialistes des études diachroniques du français avec une périodicité bisannuelle. Les sujets traités accordent une large place au verbe, aussi bien à sa sémantique aspectuelle et temporelle qu'à ses relations syntaxiques, au très ancien français, au français classique ainsi qu'à l'oral dans sa représentation écrite.

Jacques BRES & Emmanuelle LABEAU, « Un phénix linguistique? Le tour narratif *va + infinitif* renaîtrait-il, en français contemporain, de ses cendres médiévales? » (p. 1-14)

A partir du grand nombre de tours spatiaux grammaticalisant des expressions temporelles, les auteurs s'intéressent à la forme *va + infinitif*, à valeur narrative, attestée entre le XIIIe et le XVIIe siècle. Cet emploi sort vraisemblablement de l'usage à cause de la concurrence de l'emploi futur de cette structure, apparu au XVe siècle, mais il réapparaît dans les textes de la moitié du XXe siècle, à l'exception cependant du récit littéraire de fiction, du récit oral conversationnel et du récit de blagues. L'analyse des auteurs révèle qu'il n'y a pas de continuité entre les deux emplois et que, par conséquent, il ne s'agit pas d'une « résurrection » : en effet, l'ancien tour narratif est utilisé pour la narration de fait passés, il peut être cooccurent de verbes au passé simple et produit une valeur aspectuelle de prospection. Le tour moderne découle par contre de l'emploi futur *via* un emploi *métanarratif* branché non pas sur le temps de la narration mais sur le temps de l'énonciation. La valeur prospective est récupérée anaphoriquement, grâce à des circonstants temporels, mais la co-occurrence avec des temps de l'histoire (passé simple) reste exclue.

Claude BURIDANT, « Contribution à l'histoire de la prose française médiévale: la traduction du latin dans les textes historiographiques français et espagnol (p. 15- 35).

L'auteur forme le projet de dresser l'histoire de la prose française médiévale en comparaison avec l'histoire de celle d'autres langues romanes et germaniques (espagnol, allemand, anglais). Dans cette perspective, il prend comme point de référence la traduction d'œuvres latines et la production en prose de la même époque, notamment en ce qui concerne l'historiographie. Dans les différents paragraphes de son article, il met en évidence quelques-unes des caractéristiques communes à la prose de toutes les langues européennes de l'époque, notamment, au niveau de l'énoncé, le dépliage paratactique venant prendre la place de l'hypotaxe latine et, au niveau du SN, le recours au binôme synonymique comme équivalent analytique de lexèmes latins sémantiquement denses. L'évolution et la complexification de la prose, autour du XVe siècle, viendraient, d'une part, des traités scientifiques, par le développement de l'argumentation et de l'exposition ordonnée et, d'autre part, de l'historiographie, par le traitement de la causalité.

Catherine SCHNEDECKER & Daniela CAPIN, « Quand *tout le monde* passe du spatial à l'humain. Evolution d'une locution pronominale (2): période du français pré-classique (p. 37-56)

L'article poursuit une étude précédente des deux auteures (colloque *Dia* de Gand, 2010) et s'intéresse aux conditions qui, parallèlement à sa grammaticalisation, ont favorisé le passage de la locution pronominale *tout le monde* de l'expression du spatial (-hum) à l'expression de l'humain.

Après un rappel des étapes de la grammaticalisation en ancien français et en moyen français, où il est possible d'observer une concurrence entre *monde* et *tout le monde*, ainsi qu'une variabilité plus importante au niveau du déterminant et de l'accord verbal ou de la reprise pronominale, les auteures passent en revue les contextes distributionnels qui, en français préclassique, permettent de discriminer emplois +/- hum, ainsi que les caractéristiques sémantico-référentielles favorisant l'émergence du sémantisme +hum. Parmi celles-ci, on peut rappeler les constructions nominales complexes SN1 de SN2, la coordination impliquant un crescendo sémantique, l'exception ou la rectification. Du point de vue syntaxique, elles soulignent l'ambiguïté inhérente aux constructions formées d'un verbe épistémique + *par tout le monde*, où le SP est interprétable comme circonstanciel spatial (-hum) ou comme agentif (+hum), ambiguïté favorisée par l'abandon progressif de la préposition *de* dans cet emploi. A partir de là, des valeurs spécifiques se développent : la démassification du référent, témoignée par la reprise pronominale au pluriel, et l'intensification, à la base de son exploitation rhétorique.

Anne CARLIER, « Le très ancien français comme objet d'analyse: valeur heuristique et aspects méthodologiques (p. 57-86)

Après avoir montré que la prise en compte du très ancien français dans la description grammaticale de l'ancien français est largement insuffisante, essentiellement à cause du nombre limité d'œuvres littéraires, et après avoir donné quelques exemples des difficultés liées à l'appréciation des phénomènes grammaticaux du français mérovingien, l'auteure illustre l'avancée que représente l'élargissement de la base du projet *Corptef* (Corpus représentatif des premiers textes français) à des textes antérieurs à 1150, ainsi qu'à leur version latine, pour les textes traduits, et aux textes en latin tardif de la même époque. L'intérêt scientifique de cette base est illustré par l'analyse de la flexion de *mult* en très ancien français, qui présentait, comme en latin et comme dans d'autres langues romanes, une flexion en genre et en nombre ainsi qu'une opposition casuelle objet - régime avant de la perdre et d'être concurrencé, puis finalement remplacé par *beaucoup* (encore un composé nominal grammaticalisé). Les quatre hypothèses concurrentes (trait dialectal anglo-normand, trait pan-roman, flexion vs invariabilité comme manifestation du trait sémantique de pluralité ; évolution liée à la structure argumentale du verbe autorisant l'incidence verbale ou nominale d'une part, adverbiale ou adjectivale d'autre part) sont mises à l'épreuve des données du corpus, ce qui amène l'auteure à effectuer de nombreuses mises au point, à la fois théoriques et méthodologiques, par rapport aux théories existantes, ce qui confirme, *in fine*, l'intérêt heuristique du très ancien français.

Yvonne CAZAL, « *Drôle de corps!* Le cas de son *cors*, substitut nominal du pronom personnel en français médiéval: une grammaticalisation qui n'a pas réussi? (p. 87-102)

Le syntagme *mon, ton, son cors* était en ancien et moyen français l'équivalent d'un pronom personnel, mais il disparaît brusquement de l'usage au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Pourquoi cette grammaticalisation n'a-t-elle pas réussi ? Les avantages de cette forme semblaient pourtant la promettre à un bel avenir : sa tonicité de syntagme nominal lui permettait une grande mobilité (emplois disjoints) et des effets de sens contrastifs, venant aussi combler les lacunes des cas sujet et régime pronominaux. Toutefois, d'une part, le processus d'abstraction, nécessaire à la grammaticalisation complète de l'unité lexicale, n'aboutit jamais, et le sens lexical du mot *corps* reste toujours présent à travers les différentes occurrences de ce syntagme et, d'autre part, celle-ci n'arrive jamais à évincer les autres formes en concurrence (*seul, seulement, meisme*), qui continuent en même temps à être ses co-occurentes. Quant au moment de sa disparition, celle-ci doit être mise en corrélation avec les changements morphosyntaxiques qui ont affecté le système pronominal à cette époque, comportant notamment la perte de la flexion casuelle et la généralisation des cas régime, ce qui rend les formes toniques en position préverbale disconvenantes, alors qu'en position postverbale, ce syntagme allait être interprété comme un nom ordinaire, à la faveur du « grand discours corporel » qui s'installe à partir de la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du Moyen-Âge.

Corinne FÉRON & Danielle COLTIER, « Etude diachronique d'une unité lexicale polyphonique: *censé* dans les définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* (1re, 4e, 5e, 6e, 8e, 9e éditions) (p. 103-117)

Les auteures utilisent comme corpus d'analyse diachronique les définitions dans les éditions successives du dictionnaire de l'Académie française, à la recherche de l'émergence et des modifications des différentes acceptions d'une unité lexicale. La particularité de ce corpus consiste dans le fait que les articles de dictionnaire ne sont pas utilisés comme texte métalinguistique mais comme du texte ordinaire, et ce sont donc surtout les exemples qui sont exploités. L'unité retenue est l'adjectif *censé* ; celui-ci comporte deux traits : a) la représentation d'un point de vue d'un énonciateur b) sa relation à d'autres points de vue (polyphonie). La combinaison de ces deux traits donne lieu à deux effets de sens : 1) la non prise en charge ; 2a) *censé* « déclaratif » éventuellement fixé par l'énonciateur (p. ex. dans les textes de loi) ; 2b) *censé* dénotant l'existence d'une convention non fixée par l'énonciateur. Les dictionnaires sont analysés successivement pour y rechercher les occurrences de *censé* (corpus 1) et pour analyser les insertions, suppressions et substitutions lexicales opérées dans les éditions successives du *Dictionnaire* (corpus 2), ce qui constitue un témoignage synonymique des différentes acceptions. Bien que temporellement borné, ce corpus permet cependant de remarquer que l'acception *censé1* (non prise en charge) est récente, car elle n'apparaît pas avant l'édition de 1835, tandis que *censé2b* est la plus ancienne et serait à l'origine de *censé1* par l'introduction d'une indétermination, voire d'une indécision dans le point de vue.

Bryan DONALDSON, « Les subordonnées initiales et la périphérie gauche en ancien français (p.119-136)

A partir de la caractéristique « V2 » (verbe en deuxième position) de l'ancien français, l'auteur se penche sur les structures comportant une subordonnée initiale pour vérifier dans quelle mesure celle-ci conditionne la place assignée au verbe et à ses clitiques. Après avoir passé en revue quelques-unes des approches les plus significatives concernant la répartition en zones de l'énoncé de l'ancien français (Skårup, Adams, Benincà), l'auteur étudie les distributions relatives aux subordonnées en *se*, *quant*, *endementiers que*, *si tost/come que* et *por ce que* dans cinq textes antérieurs à 1200. Les résultats indiquent que dans la plupart des cas (sauf *por ce que* et, en partie, *si tost/come que*), la subordonnée se trouve en extraposition par rapport à la construction verbale principale, car elle n'entraîne pas de réarrangement au niveau du verbe. Plus spécifiquement, celle-ci occuperait la position « Frame » (Benincà 2006) de la périphérie gauche de la phrase déclarative, ce qui prouverait la présence d'une périphérie gauche assez développée en ancien français.

Monique DUFRESNE & Fernande DUPUIS, « Inaccusativité et télicité en français médiéval » (p. 137-153)

L'article, qui adopte une approche générative et s'inspire de l'approche constructionnelle de Borer (2005), s'intéresse aux constructions inaccusatives du français médiéval, et notamment à deux particularités de celles-ci : l'accord distribué (l'auxiliaire s'accorde avec le sujet, alors que le participe passé s'accorde avec le SN postverbal) et l'alternance de l'auxiliaire *estre* ou *avoir* pour des intransitifs tels que *aler* ou *venir*. Dans les deux cas, c'est la catégorie de télicité qui permet d'expliquer les comportements observés : en ce qui concerne l'accord distribué, les auteures montrent la proximité des constructions transitives et inaccusatives, qui partagent le même trait de télicité et qui ont une structure syntaxique profonde comparable, puisqu'aussi bien l'objet des transitives que le SN postverbal des impersonnelles est généré dans la projection Aspect, ce qui justifie leur accord. Dans le cas de l'auxiliaire, les exemples analysés montrent que sa variation indique une modification sémantique qui rend la construction inergative, voire transitive (cas de l'auxiliaire *avoir*), ou inaccusative (auxiliaire *estre*).

Oreste FLOQUET, « Hypothèses sur le *e* svarabhaktique, la métathèse et l'instabilité du /r/ en ancien français (p.155-176)

L'insertion vocalique parasite dans les groupes consonne + R (du type *prendrai*>*prenderai*), phénomène proche de l'épenthèse, est ici analysé parallèlement à la métathèse (type *mustrerai*>*muster(r)ai*). Bien que distincts dans leur essence, ces phénomènes présentent une source commune, à savoir l'affaiblissement de R dès l'époque du français médiéval, ce qui aurait entraîné des stratégies de dissimilation – telle l'insertion ou le déplacement d'un schwa – pour améliorer la perception de cette consonne. Cela prouverait que la postériorisation du R, datant du XVIIe siècle, a été précédée d'autres transformations, dans des registres informels, bien avant le XVIe siècle, entraînant ces mécanismes de dissimilation. L'analyse des deux phénomènes est effectuée de manière très minutieuse, et s'appuie, entre autres choses, sur la versification, qui permet de calculer le nombre de syllabes indépendamment de l'orthographe adoptée dans le cas du E svarabhaktique, et montre aussi le rôle d'appui que joue le facteur étymologique et la forme orthographique sur la prononciation dans le cas de la métathèse (effet Buben).

Jukka HAVU, « Le passé surcomposé dans le français classique », (p. 177-191)

L'article s'intéresse à une forme verbale qui constitue « une sorte de SDF de la grammaire française » (p. 177) : les formes surcomposées sont en effet généralement rejetées par les grammaires, à de rares exceptions près, et gardent un statut relativement marginal dans l'usage, à mi-chemin entre le non-normatif et le dialectal. L'auteur passe en revue les descriptions existantes, à la recherche des traits caractéristiques du surcomposé, et l'enrichit de la dimension diachronique et comparative, à la recherche, d'une part, des changements dans la diffusion de cette forme et d'autre part, de ses origines. Après avoir identifié six contextes d'utilisation du surcomposé, en subordonnée temporelle et hypothétique ou en principale, l'auteur montre que c'est la subordonnée qui offre le contexte le plus propice à l'utilisation de cette forme, dans la période classique aussi, alors qu'on ne rencontre d'occurrence en principale qu'à partir du XIXe siècle, du moins dans les textes littéraires, et que le surcomposé est l'équivalent fonctionnel du passé antérieur, de moins en moins usité. L'auteur ne relève pas d'incompatibilité sémantique ou syntaxique particulière, alors qu'il remarque un ostracisme généralisé vis-à-vis de ces formes dans toutes les langues romanes qui en sont pourvues, ce qui lui paraît être le signe d'une tendance plus profonde des systèmes verbaux de ces langues, qui pourtant voient l'usage des surcomposés s'étendre à l'heure actuelle. L'article se termine par une proposition d'explication de l'origine de cette forme qui pourrait dériver de la construction du verbe *avoir* avec prédication seconde au passé composé (...*dès que j'ai eu le dos tourné*).

Richard INGHAM, « La syntaxe des connecteurs adversatifs dans la prose du XIIe siècle: l'apport du corpus CORPTEF » (p.193-207)

L'auteur se penche sur les attestations des adverbes adversatifs *neporquent*, *neporuec* et *nequedent* en ancien français, à travers les attestations des manuscrits du XIIe siècle, grâce à l'utilisation du corpus CorpTEF. L'auteur vise en particulier à vérifier l'affirmation selon laquelle ces connecteurs ne déclencheraient pas la postposition du sujet : en effet le dépouillement qu'il fait, après élimination des contextes où d'autres facteurs viennent brouiller l'interprétation (présence de la conjonction *et*, d'une subordonnée initiale, adverbe adversatif placé après le verbe fléchi), montre que le seul adverbe invertissant était *nequedent*, contrairement aux présentations courantes qui uniformisent le traitement des trois adverbes. Comme il existe d'autres attestations non invertissantes de cet adverbe, ainsi que des deux autres, l'auteur formule l'hypothèse d'un flottement entre les deux zones du fondement et de l'extraposition, en reprenant à son compte la distinction de Skårup (1975). Ce flottement à une époque où le statut de langue V2 ne faisait pas de doute constitue d'après l'auteur le principe d'une érosion dans le système que l'on observe généralement à partir du XIIIe siècle mais qui n'en est pas moins entamé auparavant.

Annie KUYUMCUYAN, « *Lequel* ‘outil de reprise’: parcours d’un indéfini » (p. 209-224)

L’auteure se concentre sur la formation d’abord, puis sur les usages de *lequel* en français ancien. Son utilisation actuelle comme pronom relatif (à partir de la moitié du XXe siècle) risque de cacher les utilisations anciennes de cette forme, où l’article défini *le* accolé à l’indéfini *quel* permet ses usages anaphoriques, y compris celui de relatif. La première utilisation recensée (XVe siècle) est celle de pronom interrogatif, puis celle de pronom intégratif, tandis que les premières attestations d’un emploi relatif maintiennent une valeur de choix (indéfini) parmi plusieurs éléments formant l’antécédent. L’article se poursuit par l’analyse des occurrences de *lequel* en position de connecteur interphrastique, introduisant la reprise d’un terme précédemment énoncé, et la comparaison avec l’anaphorique *le dit*, qui partage les mêmes contraintes, à l’exception de la contrainte de position (seulement initiale pour *lequel*). La comparaison avec les usages du relatif simple permettent à l’auteure de montrer que la langue est passée d’un état où prédominent les articulations textuelles (où *lequel* était massivement utilisé) à un état où ce sont les relations syntaxiques qui articulent le discours, d’où *lequel* initial de reprise est interdit.

Jan LINDSCHOUW, « Evolution du système du futur entre langues conservatrices et innovatrices » (p. 225-245)

L’auteur part de la diffusion des futurs synthétique et analytique en ancien français pour en suivre l’évolution et la spécialisation, le futur analytique s’utilisant de plus en plus comme temps en rapport avec le moment de l’énonciation, tandis que le futur synthétique est réservé à des usages moins dépendants du contexte. De nos jours, la spécialisation du futur analytique s’estompe et celui-ci empiète sur le futur synthétique. La comparaison avec l’espagnol et l’italien remet en discussion la division entre langues innovatrices et conservatrices : le futur analytique de l’espagnol, plus tardif, connaît le même parcours sémantique que le français, tandis qu’en italien cette forme reste marginale et fait l’objet de critiques, bien qu’il ait tendance à se répandre au cours des dernières années. Plus conservateur en ce qui concerne les formes, l’italien apparaît pourtant comme plus innovateur en ce qui concerne les extensions d’usage, car dans cette langue c’est le présent qui tend à se charger des valeurs du futur.

Christiane MARCHELLO-NIZIA, « L’oral représenté en français médiéval: un accès construit à une face cachée des langues mortes » (p. 247-264)

L’auteure se penche sur les indications métalinguistiques permettant de délimiter une portion de texte comme relevant du discours direct et partant comme échantillon d’oral représenté dans le texte écrit. Le but de cette recherche est de permettre l’identification et l’étude de cet oral des époques anciennes, qui ne peut être abordé que de manière indirecte à travers les représentations qu’en offre l’écrit. De ce point de vue, il est intéressant d’observer comment un système de balisage, au caractère formulaire, se met en place au fil des textes analysés (la *Chanson de Roland* et la *Queste del Saint Graal*), comprenant une ponctuation à gauche (l’*annonce*), au milieu (l’*incise*) ou à droite de l’énoncé rapporté (le *rappel*), et caractérisé par des verbes dédiés (tels que *faire* en incise), l’absence de négation et des préférences pour le pronom personnel sujet, souvent obligatoire et postposé, et le datif.

Evelyne OPPERMAN-MARSAUX, « Le développement du marqueur discursif *di* de l’ancien français jusqu’au français classique » (p. 265-280)

Cet article s’intéresse à la pragmatization de l’impératif *di* (“dis”), étudiée à travers un corpus allant du XIIe au XVIIe siècle. Cet impératif assume, au fil des textes, une valeur de marqueur discursif, qui conserve néanmoins pendant longtemps une valeur d’« auxiliaire injonctif de l’interrogation », témoignée par ses occurrences dans le contexte d’énoncés interrogatifs. Le maintien de cette valeur, proche de sa valeur d’origine, à côté d’emplois désémantisés, est en accord avec le « principe de persistance » de la pragmatization. L’auteure étudie également les

attestations des groupes *di moi* et *di va*, en établissant des corrélations intéressantes entre chaque forme et le contexte sémantico-pragmatique de leurs occurrences respectives.

Magali ROUQUIER, « La séquence ‘préposition + *ce que*’ en ancien français » (p.281-297)  
L’auteure se penche sur l’alternance dans les séquences ‘préposition + *ce/Ø* + *que*’ à travers l’analyse de données d’anciens français, recueillies dans la base ARTLF ainsi que dans des dictionnaires d’ancien français, qui permettent de dater l’apparition et la disparition de chaque forme. Elle isole des prépositions présentant l’alternance et d’autres l’interdisant. La disparition des formes longues en *ce que* a commencé au XIV<sup>e</sup> siècle et là où l’alternance était permise, seule la forme en *que* a survécu en français moderne. La comparaison ponctuelle de formes longues et brèves, appariées sur base formelle, dont l’auteure étudie de manière très précise les distributions (position à droite/à gauche de la principale, contexte affirmatif ou négatif etc.) montre que l’établissement des alternances correctes doit prendre en compte un réseau de conjonctions plus ample, comme c’est le cas de *avant que* - *avant ce que*.

Michela RUSSO, « L’évolution des groupes consonantiques *obstruantes* + *liquides* du latin à l’ancien français: analyse phonologique et prosodie diachronique » (p. 299-319)  
Cet article retrace de manière très détaillée l’évolution, du latin préclassique au latin vulgaire, de la syllabation du mot, à travers les transformations qu’a connues la quantité syllabique. Si ces deux variétés de latin connaissent un comportement comparable, le latin littéraire, en revanche, subit une évolution autonome, souvent discordante. L’auteure étudie en particulier le groupe obstruante + liquide, dans ses différents aspects : comportement face à la syllabation (tautosyllabisme vs hétérosyllabisme), déplacement d’accent et conflit avec la règle de la pénultième, conséquences sur le contexte phonétique (simplification du groupe, apophonie vocalique etc.). Le gallo-roman représente l’aboutissement de cette évolution, avec sa réduction accentuelle (perte de l’accent antépénultième).

Lene SCHØSLER, « Sur l’emploi du passé composé et du passé simple. ‘... *ayant reçu de voz nouvelles, ie communicquay avec luy, et la conclusion fust telle que vous ay mande ...*’ » (p. 321-339)

En se fondant sur les notions de variation et de réanalyse, l’auteure retrace les étapes de l’émergence du passé composé depuis sa valeur d’« état présent » jusqu’à sa valeur actuelle de passé, indifféremment proche ou lointain, en passant à travers les étapes du présent accompli et du passé dont les effets durent dans le présent (*perfectum praesens*), ainsi que les rapports entre ce temps analytique et la forme synthétique représentée par le passé simple. Elle s’interroge notamment sur la relation entre ces formes et les genres textuels auxquels elles sont rattachées (cf. notamment l’analyse de Benveniste) et conteste la théorie que ce soit le genre (narratif ou discursif) qui sélectionne le temps verbal. Elle affirme par contre que ce sont les valeurs des temps qui sont primaires alors que la distinction entre genres est un effet secondaire. La démonstration implique le recours à des corpus de récits épiques, où le passé composé apparaît à chaque fois qu’on reproduit l’oralité, ainsi qu’à un corpus de lettres de Calvin, où le choix des temps ne se fait pas en fonction du genre mais de la relation entre les faits relatés et le présent.

Gilles SIOUFFI, « La ‘démétaphorisation’ du français au XVII<sup>e</sup> siècle: confrontation de l’usage et des remarques à partir de trois exemples » (p. 341-356)

Essai original de stylistique lexicale diachronique, cet article s’intéresse à la perte, pour certains items, de leurs emplois métaphoriques au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, sous l’effet d’une critique virulente contre le langage métaphorique, dont les débuts sont constitués par le texte de B. Aneau (1550) contre les métaphores de Du Bellay et qui continuera jusqu’au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L’auteur fait un inventaire de tous ces textes, ainsi que des « règles de la métaphore » de Dumarsais, qui a établi une liste de critères pour reconnaître les mauvaises métaphores ; il analyse ensuite dans le détail les

emplois des termes *zénith*, *solstice* et *apogée*, qui avaient été épinglés comme illustration de ces mauvaises métaphores. Cette analyse confirme que les discours critiques ont déterminé l'abandon des emplois métaphoriques de ces termes au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, alors qu'on assiste à une re-métaphorisation à la fin de cette période et de manière plus importante au XIXe siècle, sous l'effet de la prose révolutionnaire et de la prose poétique de Chateaubriand, qui renouvelle la prose littéraire.

Anne VANDERHEYDEN, « Dire la 'singularité indéterminée'. Le paradigme de 'quelqu'un' en ancien français » (p. 357-395)

L'auteure d'intéresse aux moyens linguistiques de l'expression de la singularité indéterminée ou de « l'occurrence minimale d'humain » en ancien français, en s'appuyant sur la typologie établie par Haspelmath, faisant état de neuf fonctions de l'indéfini. Ce modèle est d'abord appliqué au français moderne (où les différentes fonctions se répartissent sur *quelqu'un*, *personne*, *qui que ce soit* et *quiconque*) et au latin, avant d'en venir à l'ancien français, qui ne connaît pas encore l'emploi de *quelqu'un* et qui utilise deux micro-systèmes parallèles, l'un fondé sur le numéral *un* (*un*, *aucun* et *nul*), l'autre sur des substantifs basés sur la notion de personne (*ame*, *home/feme*, *rien*, *créature*, *persone*), dont les grammairiens de l'AF précisent qu'ils n'apparaissent qu'en contexte négatif, ce que l'auteure dément, preuves à l'appui, en montrant que le contexte négatif est certes premier dans l'histoire mais que toutes ces unités apparaissent aussi en contexte positif. L'auteure se concentre, dans la dernière partie, sur les emplois de *hom*, dont il montre qu'ils forment un système complet, à l'instar du micro-système basé sur *un*, analysé auparavant.

Thomas VERJANS, « Evolution des 'particules' grammaticales: le cas d'*avant* » (p. 377)

Cet article s'occupe de la polyvalence syntaxique et sémantique à l'époque médiévale et souligne la difficulté d'interpréter la langue passée avec les concepts et les catégories actuelles. Le cas analysé est celui d'*avant*, dont l'auteur souligne le caractère polysyntaxique et polysémantique en français moderne, avant d'en commencer la reconstruction dans l'ancien français, où les premières attestations du mot sont caractérisées par un sémantisme d'ultériorité temporelle et où l'enrichissement sémantique s'accompagne à la progressive autonomisation syntaxique de la particule du verbe qui la surdétermine. La datation des différentes étapes et valeurs est bien documentée. L'article se termine par la proposition d'un modèle théorique, appelé « hypothèse des espaces catégoriels discursifs » inspiré de la grammaire fractale et de la psychomécanique du langage, permettant de mieux rendre compte de ces faits de variabilité extrême.

Aude WIRTH-JAILLARD, « Bases textuelles de français médiéval et sources non littéraires: les documents comptables » (p. 397-409)

Les bases de données informatisées constituent une richesse indéniable pour la recherche sur le français médiéval ; celles-ci n'intègrent pas du tout ou de manière encore trop réduite, toutefois, les documents d'archives qui offrent des avantages certains, comme leur grande quantité, leur caractère sériel, qui permet d'étudier l'évolution de la langue sur une longue période, et leur localisation fiable. C'est à partir de ce constat que l'auteure essaie de déterminer avec quels types de textes et quels types d'édition il serait le plus avantageux de travailler. En effet, les éditions récentes de documents comptables suivent surtout des critères historiques et malmènent souvent les aspects linguistiques des textes (résolution d'abréviations, normalisation de la graphie, mise en page etc.). Après avoir commenté les quelques cas d'informatisation de ces documents, l'article débouche sur la proposition de critères permettant de fédérer le travail des linguistes et des historiens afin de constituer des banques de données exploitables par les différents chercheurs.

Ruggero Druetta